12 ANS APRÈS SON ASSASSINAT

Le combat trahi de Abdelhak Benhamouda

28 janvier 1997. Les «snipers» du Fida, le groupe d'élite du terrorisme islamiste en Algérie, ne ratent pas l'une de leurs cibles les plus prioritaires depuis 1992 : Abdelhak Benhamouda. Cinq années après le CNSA, son initiateur tombe sous les balles de l'aile armée du FIS.

Kamel Amarni - Alger (Le Soir) - Et s'il a échappé à un premier attentat l'ayant ciblé devant son domicile à Garidi à Alger, en 1993 déjà, Benhamouda n'aura pas autant de chance ce 28 janvier 1997, devant le siège central de l'UGTA. L'islamisme politique venait, ce jour-là, de prendre sa revanche sur un homme qui lui avait mené la vie dure, des années durant. Qu'on se rappelle cette sombre période de fin 1991, début 1992 : l'Algérie, complètement tétanisée par le premier tour des législatives du 26 décembre 1991, sombrera dans l'incertitude absolue. Le FIS, conquérant et plus que jamais arrogant, déroule son projet de société sans retenue. Ses dirigeants passent carrément à la menace. Dans un prêche particulièrement subversif, Mohamedi Saïd invitait les Algériens à «changer leurs habitudes vestimentaires et alimentaires», quand Abdelkader Hachani, lui, affirmera tout simplement que «ceux qui veulent quitter le pays n'ont qu'à le faire. De toutes les façons, 12 000 cadres iraniens sont déjà prêts à prendre la relève immédiatement». Chadli, qui affirmait lors de sa fameuse conférence de presse du 24 décembre être «prêt à cohabiter avec le FIS», sera complètement assommé par les résultats. On avait l'impression qu'il n'y avait plus de pilote dans l'avion au moment où le nouveau pouvoir se préparait à l'assaut final et définitif sur l'Algérie. Dans la classe politique et la société civile, les cortèges d'allégeances défilaient éhontés chez Hachani et consorts. Dans un pays qui refuse obstinément de retenir les leçons de l'histoire, d'aucuns étaient plus choqués par la déclaration de Saïd Sadi que par le péril théocratique qui s'abattait sur l'Algérie. «Je refuse d'aller à l'enterrement de mon pays», disait le patron du RCD le soir du 26 décembre 1991 qui appela courageusement à l'interruption du processus électoral. En cette infernale période, il y aura, en tout et pour tout, deux partis politiques, le RCD et le PAGS, deux quotidiens nationaux et deux ou trois organisations nationales dont l'UGTA , à proposer cette issue salutaire.

Et il aura fallu tout le poids d'hommes comme Khaled Nezzar et Larbi Belkheir, qui étaient là où il le fallait, au moment où il fallait, l'un ministre de la Défense, l'autre ministre de l'Intérieur, pour que la contre-attaque républicaine ait lieu. C'est donc durant cette période cruciale et dans les conditions les plus aléatoires qu'émergera Abdelhak Benhamouda. Secrétaire général de l'UGTA (Union générale des travailleurs algériens), il lance avec d'autres personnalités nationales, le Comité national pour la sauvegarde de l'Algérie, CNSA, qui fera basculer les rapports de force en faveur de l'interruption du processus électoral et qui constituera l'un des bastions de la résistance citoyenne face aux périls conjugués de l'islamisme et du terrorisme durant la décennie infernale qui s'en était suivie. Bousebsi, Ladi Flici et des dizaines d'autres membres du CNSA payeront de leur vie, comme Abdelhak Benhamouda, leur engagement pour l'Algérie et la République, à une époque où beaucoup d'autres lui ont préféré, pour les moins blâmables d'entre eux, le confort de l'asile volontaire à Genève, Paris ou Abou Dhabi. Jadis bastion de la résistance face au terrorisme, l'UGTA, transformée depuis en un quelconque instrument de la promotion de «la réconciliation nationale», s'apprête à commémorer, demain mercredi, le douzième anniversaire de l'assassinat de son ancien patron. Une commémoration qui va sans doute ressembler au procès des cinq membres du Fida en 2005 : un box des accusés vide et une salle d'audience affreusement déserte…

K. A.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Naissance de la Coordination des candidats indépendants

Trois candidats à la candidature pour l'élection présidentielle prochaine font, depuis deux jours, cause commune. Afin de parer aux difficultés que l'administration érige déjà devant leur campagne de récolte de signatures, Loth Bonatero, Tamine Abdallah et Rachid Bouaziz se dotent d'une coordination.

Sofiane Aït-Iflis - Alger (Le Soir)- C'est via un communiqué de presse que les trois candidats à la candidature ont informé de la structuration, dimanche, de cette «coordination de candidats indépendants». Cette synergie, inédite, il faut le dire, postule à prémunir la candidature indépendante contre toute forme d'entraves ainsi qu'à définir une stratégie commune pour contrecarrer les abus de l'administration. Selon Tamine Abdallah, joint hier par téléphone, l'idée de cette coordination a germé après le constat effarant d'une bureaucratie administrative déjà mise en branle. «La campagne de récolte de signatures a très mal démarré, avec l'instruction du ministère de l'Intérieur adressée aux walis et aux P/APC et dans laquelle il exigée la présence physique devant le P/APC ou le secrétaire général de l'APC du signataire du formulaire, muni de sa carte d'électeur et de sa pièce d'identité.

Sur le plan pratique, ce n'est guère possible donc de récolter les signatures exigées pour valider la candidature», a affirmé Tamine Abdallah. Notre interlocuteur a également fait cas de la parcimonie dont font preuve les services du ministère de l'Intérieur qui ne remettent aux candidats indépendants qu'entre 1000 et 2000 formulaires. «Les candidats partisans, eux, se voient servis jusqu'à 180 000 formulaires. C'est la politique de deux poids deux mesures. On se demande sur quelle base agissent les services du ministère de l'Intérieur. Ni le code électoral, encore moins la Constitution ne stipulent cette discrimination», a-t-il encore dénoncé. Les trois initiateurs de cette coordination, qui se sont réunis avant-hier soir, ont décidé de lancer un appel au reste des candidats indépendants pour les rejoindre.

S. A. I.

DÉPLORANT L'ABSENCE DE LA TUTELLE

Les commerçants dénoncent l'anarchie qui gangrène leurs activités

Les représentants des commerçants de la wilaya d'Alger, dans le cadre de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), ont lancé hier un énième appel à la tutelle, lui demandant de mettre un terme à la désorganisation qui caractérise les activités commerciales dans la capitale.

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) -Intervenant lors d'une conférence de presse, M. Abdennour Zaber, membre du bureau de la wilaya d'Alger, chargé de l'organique, et membre de la commission de recours, a fait un état des lieux peu reluisant de la situation des activités commerciales dans la capitale. L'intervenant dénoncera notamment la récente interdiction de la vente des matériaux de construction sur les abords des autoroutes et dans les centres urbains.

Il justifiera le rejet des commerçants d'une telle décision par le fait que 99 % de l'activité se trouve concentrée sur les lieux de vente désormais interdits. Il précisera, en outre, que la nouvelle mesure concerne 200 000 points de vente.

Les représentants des commerçants ont également demandé à être associés à la réflexion sur la législation relative à leurs activités. «Nous ne sommes pas écoutés par la tutelle et nous ne sommes pas associés à des décisions prises par le ministre du Commerce qui pourtant, sont relatives aux activités que nous gérons quotidiennement» souligne M. Zaber.

Pour le transport dans la capitale, les intervenants le qualifieront d'anarchique et dénonceront la marginalisation des transporteurs privés. Ils exprimeront, en outre, leur inquiétude quant au devenir de leur activité et celui de deux milliers de travailleurs, après la finalisation des projets du métro et du tramway et l'extension des activités de l'Etusa. «L'Etat soutient l'Etusa. Nous voulons donc des mesures d'encouragement concernant notamment la fiscalité pour les transporteurs privés», a déclaré M. Zaber. L'intervenant, parlant au nom des transporteurs, exprimera leur volonté de constituer des groupements de transporteurs avec un représentant pour chaque groupe.

Les présents proposeront, en outre, un modèle pour le secteur du transport dans la capitale, qui serait appliqué aux autres wilayas du pays. Il existe actuellement à Alger 4 000 transporteurs privés et 160 000 commerçants, dont 33 000 entrepreneurs, 12 000 taxis, 5 000 pêcheurs et 5 000 boulangers. M. Boulenouar, porte-parole de l'UGCAA, précisera cependant que 2 500 boulangers ont dû baisser rideau, devant la hausse des prix de la matière première notamment. Les représentants des commerçants appelleront en outre, encore une fois, à mettre un terme aux activités commerciales informelles.

Dénonçant l'absence des autorités et la prolifération des marchés informels, les commerçants préciseront qu'il existe à Alger une quarantaine de marchés informels pour 65 marchés officiels.

F.-Z. B.

DOUANES ALGÉRIENNES

Un couloir vert pour les contribuables sérieux

Bonne nouvelle pour «les contribuables sérieux». Le nouveau code des Douanes algériennes prévoit, entre autres mesures, un couloir vert pour faciliter l'accès des marchandises de ces derniers, qu'ils soient privés ou publics. C'est ce qu'a annoncé hier à partir de Constantine le directeur général de cette institution.

M. Mohamed Abdou Bouderbala a également précisé que ces «opérateurs économiques agréés», qui ne seront pas contrôlés au niveau des ports mais au niveau de leurs entrepôts, devront signer des contrats établis sur la base de cahiers des charges adéquats qui permettent à son institution de procéder à des contrôles ciblés et à posteriori de ces marchandises. Les défaillants verront, ajoutera-t-il, leurs contrats rompus et rejoindront la liste noire des opérateurs suspects. Une mesure qui vise, selon le même responsable, à recentrer les efforts des Douanes algériennes dans la lutte contre les fléaux menaçant l'économie nationale dont la contrefaçon, le transfert illicite de devises, le blanchiment d'argent…

M. Bouderbala, qui s'est fixé la fin du trimestre en cours comme échéance à la finalisation de ce nouveau code, a indiqué que les services des douanes sont actuellement en train de recenser ces opérateurs qui seront sélectionnés parmi les contribuables qui sont à jour en matière de cotisations et dont les déclarations ne prêtent à aucune suspicion. Dans le même ordre d'idées, il donnera les grandes lignes du projet de modernisation des Douanes algériennes qui portent surtout sur la réorientation de cette institution vers le renseignement. «Nous avons passé des accords avec beaucoup de ports du Bassin méditerranéen et nous auront désormais l'information à partir des ports d'expédition», dira-t-il. Une sorte de réadaptation des Douanes algériennes à leur environnement économique où les barrières ne sont plus d'actualité puisque cette opération sera confortée par l'unification de l'arsenal juridique les régissant qui verra l'intégration de toutes les dispositions décrétées à travers les différentes lois de finances. Ainsi, la réussite d'une telle entreprise, soutiendra le DG des Douanes, passe impérativement par le développement des ressources humaines de son institution, axé sur un programme ambitieux de recrutement, de formation et de perfectionnement des personnels. Un plan qui portera les effectifs des Douanes algériennes de 15 000 actuellement à 20 000 en 2010, date fixée pour l'achèvement de l'opération de modernisation engagée en 2007. «Cette année, à titre d'exemple, nous avons reçu près de 10 000 candidatures pour les 1 600 postes proposés. Dorénavant, l'évaluation du rendement des responsables s'effectuera en fonction de la réalisation des objectifs tracés à échéances. Une sorte de contrats de performance seront adoptés pour améliorer le rendement. L'objectif est de redonner à cette institution son crédit, entaché par le comportement de certains de ses agents», ajoutera-t-il.

Notons que le déplacement du DG des Douanes a marqué la Journée mondiale des douanes dont les festivités ont été annulées à travers le territoire national en signe de solidarité avec le peuple de Ghaza. La présence du patron de cette institution a vu, cependant, la remise des grades pour près d'une vingtaine d'officiers et agents douaniers parmi 880 promotions et plus de 100 sanctions entre avertissements et licenciements prononcés cette année à travers le territoire national.

L. H.